



Fiche technique

nitrylex[®] classic (bleu)

DESCRIPTION PRODUIT

Type de gant	Gant d'examen et de protection à usage unique, non stérile et non poudré
Matériaux	Nitrile
Poudré	-
Couleur	Bleue
Forme	Ambidextre
Manchette	Perlée
Surface externe	Microtexturé + bout des doigts, polymérisé
Surface interne	Polymérisé + chloré
Conditionnement	10 x 100 UN 10 x 200 UN

RÉFÉRENCES PRODUIT

TAILLE/REFERENCE	XS RD30019001	XS RD30096001
	S RD30019002	S RD30096002
	M RD30019003	M RD30096003
	L RD30019004	L RD30096004
	XL RD30019005	XS RD30096005

Dimensions	Taille	XS (5-6)	S (6-7)	M (7-8)	L (8-9)	XL (9-10)
Longueur [mm]	Minimum	240	240	240	240	240
Largeur [mm]	Minimum	≤80	80	95	110	≥110
Épaisseur (mur simple) [mm]	Majeur			0,06		
	Paume			0,05		
	Manchette			0,04		
Étirable avant rupture [%]	Avant vieillissement			500		
	Après vieillissement			400		
Force avant rupture [N]	Avant vieillissement			6,0		
	Après vieillissement			6,0		
	Minimum					

FABRICATION ET STANDARDS SÉCURITÉ

AQL	Version finale de fabrication : Niveau d'inspection G-I NQA 1,0 conformément à la norme ISO 2859-1	
Teneur en protéine	N/A	
Classification CE	Classe I - Dispositif médical (Directive 93/42/CEE)	Catégorie III - Équipements de protection individuelle (Règlement (UE) 2016/425)
Conformité	EN 455-1, EN 455-2, EN 455-3, EN 455-4 EN ISO 15223-1 EN 1041 EN ISO 13485	EN ISO 374-1 (Type B), EN 374-2, EN 374-4, EN ISO 374-5 EN 16523-1 EN 420
Test viral	Test conforme aux normes ASTM F1671 et ISO 16604	
Perméabilité cytotatique	Test conforme à la norme ASTM D6978	
Perméabilité chimique	Test conforme à la norme EN 16523-1	
Contact alimentaire	Déclaration de conformité pour le contact alimentaire selon règlement (CE) n° 1935/2004 et règlement (UE) n° 10/2011 de la Commission et test de migration globale conformément au règlement (UE) n° 10/2011 de la Commission.	
Durée de conserv.	3 ans	

CONSERVATION

Instructions

Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil. Conserver dans un endroit frais et sec à une température comprise entre 5 et 35° C. Tenir à l'écart des sources d'ozone et d'ignition.

Date d'émission : 30.05.2017

Mise à jour : 19.11.2019